

# POUR Y VOIR CLAIR

## Charge de travail et heures sup : Il en manque !

### Rappel des règles du code du travail !

- ⚡ Vous ne pouvez pas travailler plus de 13h dans une même journée et vous devez bénéficier chaque jour d'au moins 11h de repos consécutif. Attention donc aux périodes tendues qui précèdent les livraisons
- ⚡ Vous ne devez pas travailler plus de 6 jours consécutifs. Attention donc aux mises en production planifiées sur un week-end entier. Vous devez avoir un jour de repos dans les jours précédents
- ⚡ Si votre temps de travail est mesuré en heure, **toute heure au-delà de 36h50** est une heure supplémentaire et **doit donc être déclarée comme telle !**
- ⚡ Si votre temps de travail est mesuré en jour, un nouveau dispositif mis en œuvre ce mois-ci, vous permettra d'alerter **si votre charge de travail est trop importante.**

Le strict respect de ces règles est le garant de votre bonne santé.

### Or il en manque et pas qu'un peu !



En 2024, vous avez été 3,55 % à saisir des heures supplémentaires (4,11% en 2023), pour un volume de seulement 0,32 % du nombre d'heures totales travaillées. (0,33% en 2023)

Ces chiffres très bas ne semblent pas correspondre à votre perception de votre charge de travail.

Nous vous rappelons que vous devez déclarer vos heures supplémentaires et **que vous ne devez subir aucune pression vous incitant à ne pas le**

**faire.**

### La bonne méthode : anticiper.

Vous êtes les mieux placés pour évaluer votre charge de travail et la rapprocher des délais d'exécution correspondants.

Si ça ne colle pas, évoquez le sujet dans les séquences de pilotage de vos projets et **demandez l'accord préalable** pour effectuer les heures supplémentaires nécessaires à la tenue des délais.

En cas de difficultés pour déclarer vos heures supplémentaires ou de pressions visant à vous en dissuader, contactez vos représentants **Traid-Union** dont la liste est disponible [ici](#).

# POUR Y VOIR + CLAIR

## Orientations stratégiques :



### Organisation et décisions à prendre

Sur la base de l'expertise menée dont l'enjeu est la transformation de SopraSteria, avec la mise en place d'un management adapté au nouveau opérationnel cible et l'accompagnement nécessaire, le constat du Président est sans appel :

« Oui, il faut se transformer mais on continue à prendre du retard ... et plus que ce qui (nous) est dit !

« L'IA sera le vrai moteur de transformation avec un coût qui est divisé par 2 chaque année.

« La société ne se transforme pas assez vite (on est à l'arrêt).

« La transformation se fera par le renouvellement du management

Une vision d'organisation (avec des décisions ?) est donc attendue pour juin en s'appuyant sur les verticaux actuels et en améliorant la vision horizontale.

### Conseil : le maillon faible ?



En termes de résultats, il n'y a que le Conseil qui fasse pire que UK en ce début d'année.

Depuis des années, la stratégie vise à mettre le Conseil en fer de lance dans le but de permettre à l'entreprise d'accéder à de nouveaux marchés type end-to-end pour de grands comptes, de développer notre marque Conseil tout en se concentrant sur les activités à forte valeur ajoutée, l'objectif visé étant l'augmentation de la rentabilité.

Force est de constater que l'objectif n'est pas atteint. Pire, le Conseil semble en passe de ne plus être rentable. Les différentes acquisitions effectuées ces dernières années, toutes présentées comme autant d'occasions de renforcer le Conseil, n'y ont rien changé.

La frontière entre Conseil et verticaux demeure floue : missions d'intégration au Conseil et missions de Conseil dans les verticaux.

**Pour faire du Conseil aux Métiers, il faudrait d'abord faire du Conseil un Métier !**

### Index Egalité professionnelle : +1 pt



L'index gagne un point, passant de 88 à 89.

Bel effort ?

Les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets, l'absence de femmes dans les hauts niveaux de management continue à plomber l'évaluation. Il faut faire mieux !

# POUR Y VOIR CLAIR

## Participation : -273,15°C soit 0°K



La Direction nous a annoncé, au vu des mauvais résultats, une **Participation à zéro**, contrairement à la simulation présentée lors des négociations précédant la signature de l'accord ; signé par toutes les OS.

On peut d'ailleurs se demander comment celles qui se vantent maintenant qu'elles savaient que la formule établie donnerait un résultat nul ont pu signer un accord.

En conséquence, **Traid-Union** demande le versement d'une prime de **sur-intéressement** équivalente, a minima, au montant de la Participation initialement prévue, à savoir **269€**.

**Traid-Union** garde à cœur de défendre l'intérêt des salariés.